Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 035-213502016-20260320-D2026_09-DE

Département
d'ILLE ET VILAINE
Arrondissement
de RENNES

Commune
de
Muël
35290

N° **2026 - 09**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU

CONSEIL MUNICIPAL

°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°

Date de convocation : ***16 mars 2026***

L'an deux mil vingt-six le vingt-mars *à dix-neuf heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MUEL proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 15 mars 2026 se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, Patrick CHENAIS conformément aux articles L.121.10 et L.122.5 du Code des Communes.*

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 15
Votants : 15

Etaient présents : CHENAIS Patrick, MORICE Anne-Marie, MEANCE Alain, BEDEL Pierrick, CARDINAL Françoise, GILLET Isabelle, LEPRETRE Nathalie, BRIAND Claude, GUILLARD Frédéric, THEBAULT Nicole, JOLIVET Jean-Philippe, DUBOST Marie-laure, DARTOIS Jérôme, GREFFIER Nolwenn, VONE Nina
Madame Anne-Marie MORICE a été élue secrétaire de séance.

Thème : Election exécutif
Objet : Détermination du nombre d'adjoints

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur BRIAND Claude, doyen, qui a déclaré les membres du conseil municipal cités ci-dessus installés dans leur fonction. Monsieur le Maire, suite à l'élection du Maire (voir PV d'élection du Maire et des adjoints) informe le Conseil Municipal de l'obligation de déterminer le nombre d'adjoints au Maire à élire pour la durée de son mandat, sachant que ce nombre ne saurait excéder quatre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de créer quatre postes d'adjoints au Maire.

Certifié exécutoire le
Reçu en Préfecture le

Publié ou notifié le

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Patrick CHENAIS